

Résumé de la 134^{ème} session du Comité des échanges

Le Comité des échanges de l'OCDE offre aux responsables des politiques commerciales des pays Membres de l'Organisation et de plusieurs pays observateurs l'occasion d'un vaste échange sur les principales questions et faits nouveaux de politique commerciale. Il a tenu sa 134^{ème} session les 29-30 avril 2002 à Paris (ordre du jour de la 134^{ème} session du Comité des échanges).

La matinée du premier jour de la réunion a été consacrée à une consultation informelle entre le Comité des échanges et la Commission syndicale consultative (TUAC) de l'OCDE. Cette consultation a fourni l'occasion d'un échange de vues éclairé et mutuellement bénéfique sur des sujets liés directement à la Déclaration de Doha. Pour la consultation, le TUAC avait soumis comme référence un document de discussion contenant une analyse de la Déclaration de Doha par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), ainsi qu'une brève note relative aux travaux du Comité des échanges.

Un représentant de la CISL a présenté le document d'analyse, évaluant à la fois les aspects positifs de la Déclaration de Doha et ceux perçus comme étant négatifs dans une perspective syndicale, et a rappelé aux Délégués du Comité des échanges que cette évaluation devait être considérée sur toile de fond d'une appréciation de plus en plus négative du système commercial multilatéral par bon nombre de ses affiliés, en particulier dans le monde en développement. Dans son évaluation, la CISL a estimé que les performances des pays en développement en matière de négociation ont été les plus efficaces de celles qui ont été menées jusqu'à présent au niveau du commerce mondial, et elle s'est félicitée de la Déclaration sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique. Elle a salué également l'ouverture de négociations sur le programme environnemental et ce qui représente, à ses yeux, une approbation assez appuyée du principe de précaution dans le préambule de la Déclaration ministérielle. Cependant, la CISL a estimé que la dimension sociale des échanges n'a pas fait l'objet d'une attention suffisante à Doha. Dans ce contexte, elle s'est déclarée déçue par les résultats obtenus dans un certain nombre de domaines et par un manque général de transparence et de consultations avec les syndicats et la société civile.

En ce qui concerne les travaux de l'OCDE sur les échanges, le représentant du TUAC a livré un certain nombre de réflexions concernant à la fois le message sur la politique commerciale qui sera adressé aux Ministres par le Président du Comité des échanges et le communiqué ministériel. Ceux-ci ont principalement souligné la nécessité du dialogue et de la cohérence entre la politique commerciale et l'action menée dans d'autres domaines, en particulier du point de vue des aspects sociaux. Le représentant de la CISL a déclaré espérer que l'OCDE pourrait centrer plus nettement ses travaux sur la dimension sociale des échanges, de la mondialisation et du développement durable, notamment par voie de coopération avec la nouvelle Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation. Selon lui, l'OCDE doit faire le point de ses travaux sur les crédits à l'exportation et l'environnement, les réorienter et aller de l'avant dans ce domaine.

Au cours du débat qui a suivi, les Délégués du Comité des échanges ont approuvé en grande partie les points de vue du mouvement syndical, en particulier ceux qui concernent la nécessité de renforcer la confiance dans le système commercial multilatéral. Ils n'ont cependant pas partagé le point de vue qu'ils considèrent comme excessivement pessimiste de l'état d'avancement des discussions sur les aspects sociaux, estimant qu'un progrès appréciable avait été réalisé à Doha et, d'une manière plus générale, l'année passée. Ils se sont déclarés particulièrement favorables à la proposition visant à développer la coopération avec la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation.

Une part importante de la réunion a été consacrée à un débat sur le projet de message sur la politique commerciale adressé aux Ministres par le Président du Comité des échanges, en vue de sa révision et de sa

soumission aux Ministres avant la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel en mai 2002. L'examen du projet de texte a été précédé d'un examen plus général des faits nouveaux importants intervenus à Genève. Les Délégués ont été encouragés par le fait que l'infrastructure de négociation avait été mise en place assez rapidement ; en revanche, ils se sont déclarés préoccupés au sujet du rythme inégal de progression des négociations sur différents sujets, notant que le programme de travail n'avait pas encore été fixé dans certains domaines clés tels que l'accès aux marchés pour les produits non agricoles. Ils ont souligné l'urgence du problème compte tenu des délais serrés fixés à Doha, et ont souscrit au point de vue du Président selon lequel la communauté des échanges ne devait plus se considérer comme étant dans la phase « post-Doha » mais plutôt dans une phase « pré-Mexique ». Le Président a aussi souligné la nécessité de traiter les questions principales tout en évitant la politisation inutile des questions accessoires, qui pourrait détourner l'attention des questions centrales.

Le Secrétariat de l'OCDE a présenté au Comité un rapport d'étape aux Ministres sur le thème « Promouvoir une plus grande cohérence entre les politiques des échanges et de la coopération pour le développement ». Ce rapport a été établi par la Direction des échanges et la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE, en réponse au Communiqué de la réunion 2001 du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel. Dans ce document, les Ministres de l'OCDE reconnaissaient le rôle majeur de l'OCDE dans la poursuite des efforts qu'elle déploie pour renforcer le système commercial multilatéral, se félicitaient des efforts entrepris au sein de l'Organisation pour promouvoir une plus grande cohérence entre les politiques des échanges et de la coopération pour le développement, et demandaient un rapport d'activité pour la réunion ministérielle de 2002. Le rapport d'activité a été soumis au Comité des échanges pour information et sera soumis aux Ministres sous la responsabilité du Secrétaire général. Les Délégués se sont félicités du rapport et ont formulé quelques propositions en vue de l'améliorer. Ils ont souligné l'importance d'une diffusion plus efficace des travaux de l'OCDE sur les échanges et le développement, en tant qu'instrument de renforcement des capacités pour les pays en développement et comme moyen d'éviter tout double emploi des activités.

Un représentant de la Banque mondiale a présenté un projet de document stratégique intitulé « Le programme de Doha pour le développement -- Aller de l'avant », pour examen, observations et contributions des Délégués du Comité des échanges. Les Délégués se sont félicités de cette initiative et ont exprimé leur soutien en faveur du message central du document, selon lequel la réussite du processus de Doha exige des efforts de la part des autorités commerciales des pays membres de l'OMC, qui doivent supprimer les obstacles aux importations en provenance des pays en développement ; de la part des gouvernements des pays en développement, qui doivent adopter des politiques plus efficaces afin d'intégrer leurs économies dans le système commercial multilatéral ; et de la part des organismes de développement, qui doivent accroître leur soutien aux réformes commerciales et au renforcement des institutions.

Le Secrétariat de l'OCDE a présenté le Projet de programme de travail et de budget 2003-2004, pour commentaires et afin de fournir des indications pour le document que le Secrétaire général soumettra au Conseil. Les résultats de la hiérarchisation des activités par le Comité des échanges ont aussi été présentés pour information. Le Comité s'est déclaré globalement satisfait des résultats de la priorisation, notant la nécessité d'assurer une certaine flexibilité dans le programme de travail afin de pouvoir aborder tout nouveau développement important qui interviendrait à l'OMC. Les « questions de Singapour », les services et le dialogue avec la Russie ont été parmi les plus hautes priorités fixées par les Membres.

En réponse à l'invitation faite aux Délégations de partager les informations et d'examiner les faits nouveaux récents de l'action gouvernementale qui peuvent avoir des effets notables sur les relations commerciales ou le fonctionnement du système commercial multilatéral, un représentant de l'Association européenne de libre-échange (AELE) a informé le Comité de l'Accord de libre-échange conclu récemment entre les pays de l'AELE et Singapour, qui entrera probablement en vigueur le 1er janvier 2003, et des

modifications apportées à la Convention de l'AELE. Un certain nombre de Délégués ont soulevé la question des développements survenus dans le secteur de l'acier. Ils se sont déclarés fort préoccupés au sujet de la décision prise dernièrement par les Etats-Unis d'appliquer des mesures de sauvegarde dans ce secteur, évoquant les risques de représailles de la part d'autres pays, ainsi que les risques que cela fait peser sur les négociations en cours et sur la crédibilité du système commercial multilatéral dans son ensemble. Ils ont fait part de leur espoir de voir ce problème rapidement résolu dans le cadre de l'OMC. Le Délégué des Etats-Unis a fait observer que les mesures prises par son pays étaient conformes à ses obligations à l'OMC, et que des consultations avec les Membres concernés étaient en cours.

Enfin, les Délégués ont été informés des résultats de la récente réunion d'experts des services tenue en mars 2002, et de l'état d'avancement des préparatifs pour deux activités d'ouverture à venir. Un Forum mondial sur les échanges, où sera abordée la dimension développement des questions de Singapour, se tiendra à Hong Kong, en Chine, les 19-20 juin 2002. Un autre Forum mondial sera organisé en novembre afin d'examiner les problèmes d'accès aux marchés rencontrés par les exportateurs des pays en développement en raison de la mise en œuvre de mesures environnementales.

Le Comité des échanges tiendra sa prochaine réunion du 28 au 30 octobre 2002.